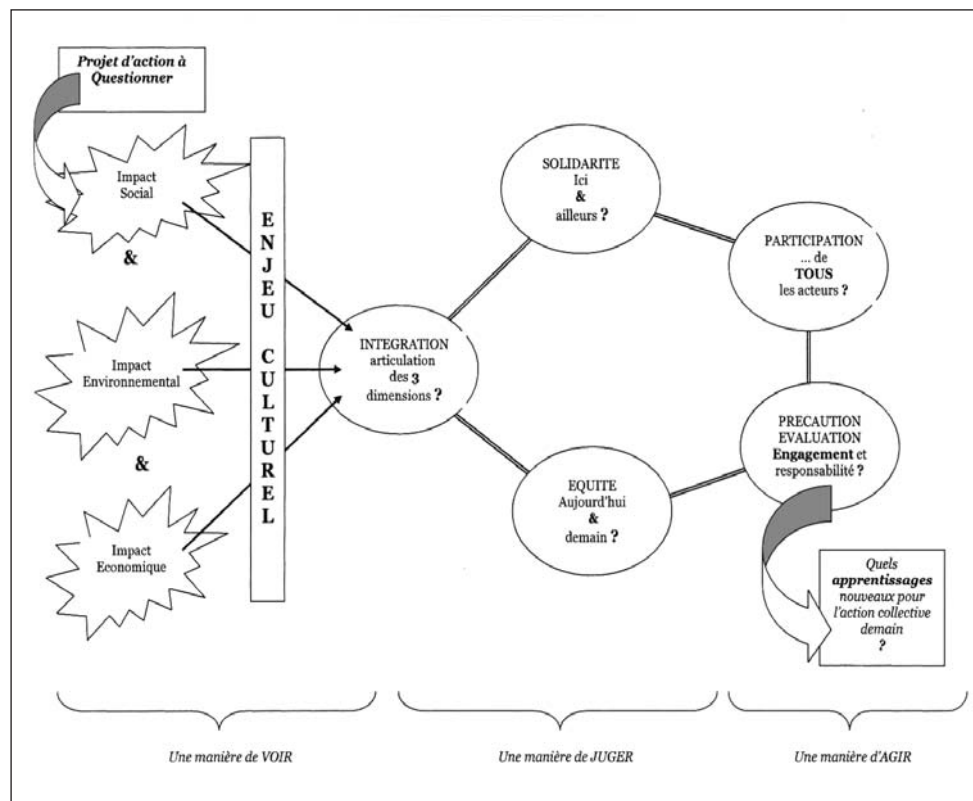




appris collectivement de la démarche elle-même. Les alliances qui ont pu se construire par exemple, les modes d'organisation de la parole etc. sont autant d'expériences qui apportent une plus value à nos capacités d'agir pour demain. Là se situe l'apport particulier et le rôle du travail d'éducation permanente de nos groupes, associations et mouvements.

Et c'est ainsi l'occasion de faire avancer au travers de ce qui a été ainsi mené:

- un processus: les premiers résultats atteints, on continue le projet,
- une alternative au progrès productiviste, scientiste, cloisonné en disciplines, linéaire, machiste,
- une nouvelle définition du bien commun: la qualité de la vie pour tous.



Le développement durable en 5 questions

PAR CHRISTIAN BOUCQ, ANIMATEUR COMMUNAUTAIRE

Un canevas pour la réflexion, l'action, l'évaluation

Lorsqu'on parle de développement durable, chacun a probablement en tête l'un ou l'autre enjeu, l'une ou l'autre représentation de slogan politique ou d'énoncé de principe qui, bien souvent, sont d'ordre très général ou de dimension très large (cela concerne au moins la planète non?). Pourtant, le développement durable est aussi un outil de lecture de projets politiques ou d'action. Il peut donc également se décliner comme grille méthodologique de questionnement pour l'action. Il ne s'agit alors plus d'un dogme, ni d'un slogan rabâché par tous pour être politiquement correct. Nous proposons de le ramener à 5 grandes questions qui rendent opérationnel un travail d'analyse, d'interpellation ou de proposition.



Prenons nos points d'appui: redéfinissons le concept en cinq axes.

En simplifiant et réorganisant les différents éléments autour desquels s'accordent la plupart des définitions, nous pouvons retenir 5 principes clef: développement durable et solidaire, citoyen et incertain.

1. DEVELOPPEMENT:

il s'agit d'articuler l'économique, le social, l'environnemental dans un projet culturel et politique. (C'est le principe d'INTEGRATION).

Le développement, c'est la manière dont une société articule ses dimensions économiques (produire et consommer), sociales (répartir) et environnementales (les conditions naturelles de la vie) dans un projet culturel (signifier, attribuer du sens à la vie sociale).

Le développement industriel et productiviste dissocie ces dimensions: on produit énormément de biens de consommation grâce au marché, mais sans se soucier ni des conditions sociales de leur production, ni de leur impact sur l'environnement, ni de leur utilité (libéralisme économique).

Et on répare ensuite les dégâts grâce au social, aux services publics ou à la coopération au développement (social-démocratie). Au contraire, une démarche de développement durable, grâce à son approche systémique et globale, cherche à associer ces trois dimensions: elles sont interdépendantes, parfois complémentaires, parfois contradictoires. Elle recherche les points d'équilibre et les synergies entre l'économie, le social et l'environnement, pour produire de la "civilisation".

Exemple: pour le libéralisme économique, une crèche est un moyen pour mieux produire; pour la social-démocratie, c'est un service public; en lecture de développement durable, c'est un projet multidimensionnel qui permet l'émancipation des individus.

QUESTION 4.

PARTICIPATION (PRINCIPE DE PARTICIPATION ET PRINCIPE D'AUTONOMIE).

Tous les acteurs concernés ont-ils participé à l'élaboration des décisions le plus en amont possible et à leur évaluation en aval? Les procédures d'information, de consultation, voire de concertation ont-elles été pleinement mobilisées? Chacun a-t-il été traité sur un pied d'égalité dans le respect de ses droits?

Exemple: le comité de quartier a-t-il invité, au long du processus, tous les habitants? L'avis des commerçants et celui des riverains jeunes ou âgés, comme celui de la directrice de l'école sont différents et importants. Les pouvoirs communaux, les experts ont-ils réellement pris en compte les avis et points de vue des groupes et comités? Les procédures de participation ont-elles été expliquées et exploitées?

QUESTION 5.

PRÉCAUTION (PRINCIPE DE PRÉCAUTION ET PRINCIPE D'ÉVALUATION)

- a) Les effets directs et les impacts indirects, les inconnues et les risques ont-ils pu être scientifiquement évalués? Peut-on attendre qu'ils le soient?
Dans un espace démocratique, la mesure du risque devrait se jauger à l'aune de l'effet possible sur les plus fragiles.
- b) Quelles échéances sont fixées? Ou quelles procédures de vigilance sont mises en place pour suivre et évaluer la pertinence de ce qui a été décidé?
- c) Quelles évaluations fait-on de l'action de questionnement, de mobilisation et d'action collective?

Cette question est essentielle pour nos groupes et associations, c'est aussi souvent, celle qui risque d'être le plus couramment délaissée. (Les réflexes habituels sont: si l'interpellation a abouti, pourquoi y passer encore du temps, si elle a échoué, oublions et passons à autre chose)

En effet, il s'agit ici de se donner les moyens d'enregistrer les acquis du travail réalisé. Au-delà et parfois malgré les résultats obtenus au travers de l'action ou de la réflexion, il est important de garder les traces de ce que nous avons



piétons et les riverains est-elle prise en compte? A-t-on été voir comment des rues piétonnes agréables et faciles d'accès en transports en commun augmentent l'attrait pour le commerce local?

QUESTION 2.

AUJOURD'HUI & DEMAIN (PRINCIPE D'ÉQUITÉ ENTRE GÉNÉRATIONS)

Quelles sont les retombées prévisibles à court terme (pour nous, maintenant, bientôt et très probables), mais celles que nous pouvons anticiper à long terme? Une généralisation dans le temps est-elle tenable, sachant notre responsabilité au regard des générations futures?

Quels effets auront, dans les années à venir, le fait de ne rien décider ou de ne rien faire?

Exemple. ne pas se préoccuper aujourd'hui des paiements des pensions de demain est ainsi à l'inverse de ce principe.

QUESTION 3.

SOLIDARITE ENTRE ICI & AILLEURS (PRINCIPE DE RESPONSABILITÉS COMMUNES MAIS DIFFÉRENCIÉES).

Quels sont les effets sur la répartition entre les groupes sociaux (riches - pauvres) entre les genres (hommes - femmes) ou les territoires (communes, villes, régions...), à courte distance (pour nous, notre quartier, etc.), mais aussi à longue distance (pour les autres qui vivent loin, ailleurs dans le monde...)?

Une généralisation dans l'espace est-elle tenable, sachant notre solidarité à l'égard des autres habitants de la planète, et l'état des ressources et de l'environnement? Chacun a-t-il contribué selon ses moyens?

Exemple: L'embellissement de quartier ne se fait-il pas au détriment de budget d'amélioration d'autres quartiers moins aisés? Le fait de limiter ici le nombre de véhicules ou leur circulation ne renvoie-t-il pas les inconvénients au quartier voisin? A quelles conditions les recherches techniques et médicales bénéficieront aussi aux pays du tiers monde?



2. DURABLE:

il faut également articuler court, moyen et long termes pour respecter les générations futures. (C'est le principe D'ÉQUITÉ ENTRE GÉNÉRATIONS).

Se développer "durablement", c'est prendre en compte l'impact des activités humaines d'aujourd'hui sur les conditions de la vie future. C'est distinguer les arbitrages de court terme (l'actualité et les prochains mois, du moyen terme (dans une ou deux législatures) et du long terme (plusieurs décennies).

C'est intégrer dans la décision d'aujourd'hui le souci des générations futures, celles qui n'existent pas encore aujourd'hui. Le mode de développement industriel ne se préoccupe pas de l'avenir. Il est prêt à opposer demain à aujourd'hui. Le développement durable, c'est faire commencer demain dès aujourd'hui. C'est se préoccuper de ce que l'on transmet comme héritage aux générations futures –une terre habitable- plutôt que de ce que l'on reçoit en héritage.

3. SOLIDAIRE:

solidariser les groupes sociaux et les territoires (Principe DE RESPONSABILITÉS COMMUNES MAIS DIFFERENCIÉES).

Solidarité entre les jeunes et les vieux, entre les riches et les précarisés, entre nos régions en Belgique, entre les Etats Européens, entre les peuples du Nord et du Sud de la planète. Ces solidarités ne sont possibles et désirables que s'il y a moins d'inégalités. Accumuler, c'est priver les autres, maintenant ou plus tard, ici ou là-bas. C'est gaspiller l'avenir.

Le développement ne peut donc être durable que s'il est solidaire. Les destins des groupes sociaux et des peuples sont interdépendants. Le développement durable exige donc une économie de paix. Cette responsabilité commune doit également être assortie d'un correctif: les niveaux de responsabilités sont proportionnelles au pouvoir relatif des uns et des autres. Ainsi entre le Nord industrialisé et le Sud, il serait inadmissible de faire porter de manière identique la responsabilité à l'égard d'un problème économique ou environnemental par exemple.



4. CITOYEN:

(PRINCIPE DE PARTICIPATION ET D'AUTONOMIE) conjuguer l'action des pouvoirs publics, des entreprises et de la société civile.

C'est l'action conjuguée des pouvoirs publics (l'Etat), des entreprises (le marché), et des individus, des acteurs collectifs (syndicats, mutualités) et des associations (la société civile) qui fait le développement. Orienter le développement vers le développement durable ne se fera pas l'un contre l'autre, mais ensemble, en investissant intensément dans la démocratie participative: un Etat (l'ensemble des pouvoirs publics) qui organise les conditions de la vie en commun (les services publics, la sécurité sociale, etc.) et définit les règles de fonctionnement du marché; une économie marchande au service de la civilisation; une implication des citoyens et de la société civile organisée. On ne peut donner du sens à l'économie que si on en discute ensemble. On ne peut vivre ensemble qu'à la condition d'en parler ensemble.

5. INCERTAIN.

Les sciences, le savoir, les techniques et nos capacités inventives sont et seront toujours inaboutis. Les certitudes d'hier sont invalidées aujourd'hui, les chercheurs les plus pointus disent surtout leur humilité devant les pans entiers de méconnaissances qu'ouvrent leurs découvertes de nouvelles questions.

Cette conscience de l'incomplétude de nos savoirs actuels impose de tourner le dos à une recherche de nouvelles certitudes qui pourraient nous rassurer. Notons d'ailleurs que la plupart des attitudes extrémistes, et les appels à un "ordre fort" répondent à cette recherche nostalgique d'une "vérité" venue d'ailleurs qui éclairerait notre chemin vers l'avenir avec certitude.

Aujourd'hui, résolument, notre civilisation est contrainte de tenir compte de ces incertitudes et de l'inscrire en tant que tel dans la méthode de travail et d'action. Cela revient à mettre en avant d'une part un principe de précaution face à une estimation du risque encouru et d'autre part, une procédure d'évaluation et de réévaluation permanente des décisions prises en vue d'un éventuel réajustement.



Cinq questions pour l'action

En termes opérationnels, nous pourrions donc décliner ces principes en 5 questions guide pour évaluer la plupart de nos projets ou ceux qui sont soumis ou proposés par les responsables politiques et décideurs de tous ordres.

En groupe ou individuellement, face à un projet de loi, une décision ou un débat, on peut préparer une argumentation ou un questionnement mais surtout se mettre en capacité de produire des alternatives positives à l'égard d'une préoccupation ou d'un problème donné.

QUESTION 1.

"ET" PLUTÔT QUE "OU" (PRINCIPE D'INTÉGRATION).

Comment le projet articule-t-il les différentes dimensions sociales, économiques et environnementales?

La réponse à cette question suppose évidemment une première étape d'analyse.

a) pour le projet soumis, quels sont les effets:

- sociaux (emploi, revenus, accès aux droits et informations, égalité entre les personnes, etc.);
- économiques (coûts, investissements, production, etc.);
- et environnementaux (nuisances, respect des ressources et de l'environnement...)?

b) Comment réduire les tensions entre ces trois dimensions ou, mieux, comment créer des synergies entre elles?

c) La dimension culturelle du projet global a-t-elle été explicitée et communiquée?

Cela revient à poser la question du sens que l'on donne et exprime: le projet s'inscrit-il dans une perspective d'amélioration du mieux être pour chacun et de plus de justice entre tous?

Exemple: au sein du comité de quartier, telle ou telle proposition est-elle acceptable pour les commerces de la rue? L'esthétique et la qualité de vie pour les